

MAIRIE

de



THIVERVAL-GRIGNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### VENDREDI 22 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux décembre à 19h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rémi LUCET.

Étaient présents : MM. Rémi LUCET, Daniel BOSSE, Michel BUXERAUD, Laurent MEULENYSER, Michel BUXERAUD, Jason REGNIER et Mmes Nadine GOHARD, Marie GARCIA, Laurence VAUVERT, Catherine LANEN, Liliane BAYANO et Sandrine JOURNE.

Monsieur Bertrand VACHETTE donne pouvoir à Monsieur Michel BUXERAUD.  
Monsieur Didier BRILLANT donne pouvoir à Madame Nadine GOHARD.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h30 constatant que le quorum est atteint.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2016
2. Avenant convention réservations de berceaux avec LPCR
3. Avenant convention AOT avec LPCR
4. Questions diverses

#### **1. Compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2016**

Après des corrections de forme, le compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Avenant convention réservations de berceaux avec LPCR**

Il s'agit d'acter le prolongement de la convention de réservations de berceaux avec LPCR jusqu'au 31 août 2030.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

### 3. Avenant convention d'autorisation d'occupation temporaire avec LPCR

Il s'agit d'acter le prolongement de la convention d'autorisation d'occupation temporaire avec LPCR jusqu'au 31 août 2030.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

### 4. Informations du maire.

- Monsieur le maire informe le conseil du changement d'arrondissement de notre commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Thiverval-Grignon appartient désormais à l'arrondissement de RAMBOUILLET, comme toutes les autres communes de Cœur d'Yvelines.

- Monsieur le maire informe également le conseil de la création d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public) concernant l'avenir du Parc de Grignon.

Le pilotage de ce GIP auquel Monsieur le maire souhaite associer Cœur d'Yvelines, le Département, l'APPVPA (association de la Plaine de Versailles), le Collectif pour l'avenir de Grignon, sera assuré par la Mairie et Cœur d'Yvelines.

A ce jour, une première ébauche de la convention constitutive et le cahier des charges de la commune ont été élaborés.

Le but de ce GIP est de parvenir à présenter un projet de rachat à l'AGROPARISTECH en septembre 2018.

Le co-pilotage Mairie/CCCY se base sur les compétences d'aménagement du territoire et de développement économique, détenues par la communauté de communes.

Monsieur Laurent MEULENYSER demande si la Préfecture peut aider sur ce sujet.

Monsieur le maire précise qu'une rencontre avec la CCCY et la Préfecture est d'ores et déjà prévue.

#### Tour de table :

**Monsieur Daniel BOSSE** informe que les travaux de sonorisation de l'église et l'éclairage public ont débuté sur la commune.

Monsieur le maire précise que les recettes du marché de Noël sont collectées par l'association ASCL à hauteur de 823€.

Ces recettes viendront en diminution de la subvention accordée par la commune.

**Monsieur Jason REGNIER** dit qu'il va recevoir les associations communales en rendez-vous sur la période du mois de janvier pour leurs demandes de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2017.

**Madame Nadine GOHARD** annonce qu'une commission sociale s'est tenue le 12 décembre 2016 au cours de laquelle ont été abordés, entre autres, les nouveaux locaux du CCAS à Folleville ainsi que le prêt de ces locaux aux jeunes du village pour y venir regarder des matchs.

**Madame Laurence VAUVERT** annonce que les festivités de fin d'année se sont très bien déroulées et ont rencontré un vif succès, que ce soit pour les seniors venus plus nombreux au repas-spectacle de la JCT) que pour les plus jeunes (spectacle à l'école maternelle et sortie au Grand Rex pour les enfants d'âge primaire).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.